



AVIS DE VACANCE EXTERNE Cadre d'emplois des adjoints techniques

La Communauté de Communes Alpes d'Azur recherche

DEUX AUXILIAIRES DE CRECHE (Micro-crèche de Villars-sur-Var)

La Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA) rassemble 34 communes des vallées du Var, du Cians et de l'Estéron. Intercommunalité entièrement rurale d'environ 10 000 habitants, elle couvre près de 900 km² de moyenne et haute montagne. Son territoire est ainsi marqué par une accessibilité souvent contrainte.

La Communauté de communes Alpes d'Azur assure depuis 9 ans la gestion de différents services publics locaux sur son territoire, notamment dans les domaines de la petite enfance (3 établissements d'accueils), enfance-éducation (14 écoles), santé-social (2 maisons de santé). Dans ce cadre, Alpes d'Azur recherche deux auxiliaires de crèche.

Au sein de la cellule petite – enfance et de la micro-crèche de Villars-sur-Var, les auxiliaires auront pour missions principales d'accueillir l'enfant et sa famille et de favoriser le développement de l'enfant.

Cette structure est composée de 10 berceaux. L'équipe est composée d'une directrice (EJE), de trois auxiliaires de crèche (CAP Petite Enfance, DEAP) et d'un agent polyvalent (cuisine – entretien).

Les agents recrutés auront un emploi à temps complet à 35 heures sur 5 jours (avec possibilité de bénéficier d'un temps partiel)

MISSIONS

Accueillir l'enfant et sa famille :

- Valorise et soutient la parentalité
- Établit une relation de confiance
- Communique au quotidien avec la famille (transmissions)
- Favorise la participation des parents à la vie de la crèche
- Intègre l'enfant (notamment ceux porteurs d'handicap) dans le groupe

Favoriser le développement, assurer le bien-être physiologique, psychologique et affectif des enfants :

- Crée un lien d'attachement « sécurisant »
- Familiarise l'enfant avec le lieu et l'équipe
- Satisfait les besoins fondamentaux de l'enfant
- Assure les soins d'hygiène dans le respect du bien-être de l'enfant
- Assure la sécurité affective et physique de l'enfant
- Propose et anime des activités adaptées à l'enfant correspondant aux projets éducatifs et pédagogiques de la structure

Mettre en place des mesures de prévention :

- Aide l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes (autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice, d'hygiène, etc....)
- Accompagne l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie et des règles de vie en collectivité
- Parle à l'enfant et l'écoute
- Rend compte des observations et activités effectuées
- Participe au travail de l'équipe pédagogique et aux réunions de concertations
- Applique les règles d'hygiène afin de ne pas apporter d'agents infectieux à l'enfant
- Participe à l'hygiène des locaux, du linge et au respect du matériel
- Aide aux tâches ménagères et de restauration si nécessaire

PROFIL RECHERCHE

- Avoir des notions approfondies dans l'encadrement d'enfants
- Connaître le développement psycho moteur de l'enfant
- Connaître et savoir mettre en œuvre les règles éducatives
- Être capable de repérer les signaux d'alerte de la maltraitance
- Être en mesure de donner les soins de premier secours
- Avoir des notions d'hygiène alimentaire
- Sens des responsabilités
- Sens du travail en équipe
- DEAP (diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture) / CAP petite enfance souhaité

CONDITIONS D'ACCUEIL

- **Recrutement** : Direct ou par mobilité (interne et externe), à défaut CDD
- **POURVOI DE L'EMPLOI** : fin août 2024
- **RECRUTEMENT** : fin juillet 2024
- **LIEU DE TRAVAIL** : Micro-crèche de Villars-sur-Var
- **REMUNERATION** :
 - Pour les titulaires, en référence à la grille indiciaire des auxiliaires de puériculture,
 - Pour les contractuels, en référence à la grille indiciaire grille indiciaire des adjoints techniques,
 - Régime indemnitaire - Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE)
- **AVANTAGES SOCIAUX** : CNAS

VOTRE CANDIDATURE

- **AVANT LE LUNDI 22 JUILLET 2024 AVANT 12H**
- **CONTACT** :
Madame Nathalie GATTI - ngatti@alpesdazur.fr - 04 93 02 66 10
- **CANDIDATURE (CV + LETTRE DE MOTIVATION)**
 - **A l'attention de** Monsieur Charles Ange GINÉSY – Président de la Communauté de Communes Alpes d'Azur – Maison des Services Publics – Place Conil – 06260 PUGET-THENIERS
 - **Par voie postale (cachet de La Poste faisant foi)**
 - **Ou par message électronique avec accusé de réception avant midi** :
rh@alpesdazur.fr

Publication : CDG 06, communes du territoire intercommunal, réseaux sociaux, Maisons France-Services